



PSE Clermont–Ferrand COM et Ingénierie

Communication des Organisations Syndicales
auprès des salariés

Point suite à la réunion de
négociation du 26/04/2016

Contexte

- ▶ 2^{ème} réunion = début de négociation des mesures
 - Mesures d'âge
 - Reclassement Interne
 - Mobilité Interne Volontaire
 - Mobilité Externe Volontaire
 - Reclassement Externe

Effectifs Ingénierie

- ▶ Précision sur les « 164 » :
 - Effectif à fin décembre 2015 = 650
 - Effectif cible du projet de restructuration = 486
 - Postes à « supprimer » → $650 - 486 = 164$
- ▶ Mouvements de début d'année :
 - 3 démissions
 - 5 départs en retraite
 - 6 retours d'impatriés dans leurs pays
 - 24 mutations
 - Effectif à fin mars 2016 = 614
 - + 2 impatriés qui repartiront au cours du déploiement du PSE
- ▶ Restent donc **126 personnes maximum** pour quitter l'ingénierie (retraite ou mobilité)

Priorisation du volontariat Ingénierie

Priorités actuelles de la Direction (à finaliser lors des prochaines négociations) :

- 1) Mesures d'âge
- 2) Mobilité Externe Volontaire avec projet création entreprise ou CDI (incluant les Projets de formation) – avec validation de l'entreprise
- 3) Mobilité Interne hors Clermont–Ferrand
- 4) Mobilité Externe Volontaire avec CDD \geq 6 mois
- 5) Mobilité Interne sur Clermont–Ferrand

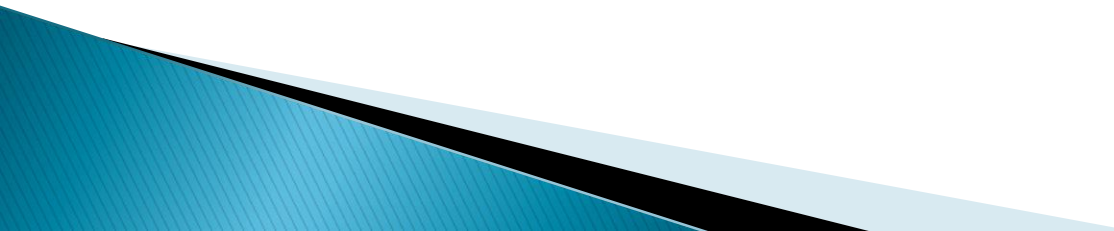
Mesures d'âge

- ▶ Nouvelle proposition de la Direction
 - Retraite taux plein d'ici le 30/06/2018
 - Pour les salariés ayant fait 15 ans de travail en équipe (alternante ou non) ou reconnus RQTH, retraite taux plein d'ici le 30/06/2019
- ▶ Estimation de la Direction du nombre de salariés éligibles aux mesures d'âge
 - Rechapage = 87
 - Ingénierie = 69
- ▶ + Compensation de 10% de la perte sur la retraite complémentaire pendant 3 ans (pour les personnes concernées)

Mesures d'âge

- ▶ Contre-proposition des OS :
 - Retraite taux plein d'ici le 31/12/2019
 - Pour les salariés en « travail pénible » :
 - Pendant 10 ans, retraite à taux plein d'ici le 31/12/2020
 - Pendant 15 ans, retraite à taux plein d'ici le 31/12/2021
 - Pendant 20 ans, retraite à taux plein d'ici le 31/12/2022
 - Pour les salariés reconnus RQTH, retraite à taux plein d'ici le 31/12/2022
 - Conditions de « travail pénible » :
 - Travail en équipe, alternante ou non
 - Déplacement Longue Durée de plus de 3 mois dans l'année
 - Expatriation de plus de 6 mois sur une année

Mesures d'âge

- ▶ La Direction n'a pas souhaité avancer plus lors de la réunion sur ce volet.
 - ▶ Un effort sera fait pour reconnaître la pénibilité, mais apparemment inférieur à la contre-proposition des OS.
 - ▶ Mise en place d'une permanence du Service de Retraite Michelin sur les sites (COM, CAR, LAD) : date à préciser.
- 

Reclassement Interne

- ▶ Définition de la Direction d'un poste à « Conditions équivalentes » :
 - localisé sur un site de Clermont-Ferrand
 - à la même classification,
 - à temps de travail identique,
 - avec une rémunération de base maintenue.
- ▶ Pertes de salaires liées aux primes :
 - la Direction propose de compenser à hauteur de 75% de la perte mensuelle pendant 24 mois.
 - les OS demandent d'intégrer les primes dans le TH pour maintien réel de la rémunération.

Reclassement interne

- ▶ Demande des OS « mesures de sécurisation des changements de poste »
 - période de formation suffisamment importante
 - mesures en cas d'échec de la prise de poste
 - Nouvelle Proposition de poste en reclassement interne
 - Pouvoir bénéficier des conditions de reclassements interne ou externe du PSE
 - mise en place d'une surprime de risque de +2% (pour palier aux impacts sur la PGD)
 - mise en place d'une Commission de Suivi spécifique

Reclassement interne

- ▶ Pour les salariés actuellement en détachement sur d'autres postes, ces postes ne sont pas comptabilisés dans les X propositions qui seront faites dans le cadre du PSE.
- ▶ Les propositions officielles de postes seront faites par écrit, après validation du PSE par la DIRECCTE.

Reclassement interne

- ▶ Conditions de reclassement interne : la Direction a fait un copier-coller des conditions du PSE de RLF2
- ▶ Demande des OS revaloriser de +5% les montants des primes associées à la mobilité/au reclassement

Mobilité Interne Volontaire

- ▶ La Direction a accepté d'ouvrir à l'Ingénierie la Mobilité Interne Volontaire hors Clermont-Ferrand, avec les mêmes conditions qui seront négociées pour COM dans le PSE.

Revendications complémentaires

- ▶ Demande des OS de maintenir à un niveau comparable à 2014 l'ensemble des primes liées à l'activité du rechapage COM :
 - PPI/PPC
 - prime de brosse
 - etc.

Reclassement Externe

- ▶ Demande des OS de revaloriser :
 - l'indemnité supra-conventionnelle :
30.000€ + 500€ par année d'ancienneté
 - l'indemnité pour la création/reprise d'entreprise
(actuellement 15.000€, ce n'est pas suffisant)

Accompagnement des salariés

- ▶ Cabinet–Conseil pour l’accompagnement des salariés lors du déploiement du PSE
 - Right Management (basé à Clermont–Ferrand)
 - Mission :
 - Aide à la décision
 - Information/diagnostic orientation des projets
 - Aide à la concrétisation des projets
 - Périmètre retenu :
 - Mobilité Interne Volontaire
 - Reclassement Interne
 - Mobilité Externe Volontaire
 - Reclassement Externe

*Opérationnel au
plus tard le
01/06/2016*

*Non retenu pour l’accompagnement sur les mesures d’âge
(décision de la Direction !)*

*Les OS ont demandé qu’Alterhego prenne en charge
l’accompagnement sur les mesures d’âge.*

Planning des négociations

- ▶ Prochaine réunion de négociation le 10 mai (matin)
- ▶ Réunions d'informations salariés:
 - Ingénierie Carmes : 12/05/2016 de 8h30 à 10h30
 - Ingénierie Ladoux : 12/05/2016 de 14h00 à 16h00
 - COM équipe A : 12/05/2016 de 11h00 à 13h00
 - COM équipe B : 12/05/2016 de 19h00 à 21h00
 - COM équipe C : 12/05/2016 de 21h00 à 23h00

Les salles vous seront communiquées par la suite...

Merci de votre attention

- » N'hésitez pas à contacter vos élus si vous avez des questions.